

festement des arguments fort peu convaincants. C'est pourquoi il a hurlé et tapé si fort sur son bureau.

Sans doute que le député de Calgary-Nord-Est s'exprimera avec clarté et concision. Il ne sera pas obligé de crier et de hurler, car ses arguments seront sans faille. Il connaîtra son sujet à fond. On ne lui a pas permis de parler aujourd'hui, mais il prendra assurément la parole demain.

Les débats de la Chambre seront très animés en janvier prochain, car aucune province ne sera plus touchée par cette taxe que Terre-Neuve. Ces gens paient déjà une taxe de vente de 11 p. 100, la plus élevée au Canada, et c'est le genre de taxe le plus régressif. Dans un an d'ici, ils devront payer une taxe de 7 p. 100 en plus, à moins que les conservateurs n'écoutent le député de Calgary-Nord-Est et ne retirent le projet de taxe. Il se peut que la chose se produise, car ils savent qu'il a raison. Ils savent que les gens sont d'accord avec lui, non seulement dans Calgary-Nord-Est, mais dans toute l'Alberta et dans tout le pays.

À mon avis, le député de St. John's-Est ne sera pas aussi sûr de lui l'an prochain, car les gens de sa circonscription et de sa province assumeront le plus lourd fardeau fiscal qu'ils aient jamais porté. Non seulement devront-ils payer une taxe de vente de 18 p. 100 sur chaque repas qu'ils prendront au restaurant, mais cette taxe s'appliquera à presque tous les produits et services dans cette province. Ce sera la province la plus touchée.

Nous ne parlons pas d'une seule nouvelle taxe régressive, car il y en a eu beaucoup depuis cinq ans; environ 25 c. sur le gallon d'essence, des taxes très élevées sur les boissons alcooliques et toutes sortes de produits de beauté vendus sans ordonnance; 31 différentes nouvelles taxes depuis cinq ans. Ce serait très intéressant si, vers la troisième ou la quatrième semaine de janvier prochain, nous pouvions assister à une répétition de ce dont nous avons été témoins cet après-midi pour voir comment réagiraient les députés d'Athabasca, de St. John's-Est et de Calgary-Nord-Est.

D'ici là, on pourrait essayer de convaincre le député de Calgary-Nord-Est de se présenter à la direction du parti. Cela pourrait arriver. Peut-être serait-il le seul député qui pourrait être élu. Bien sûr, si lui seul était élu, il deviendrait chef du parti conservateur.

### *Initiatives parlementaires*

Le sondage qu'on vient de rendre public confirme ce que le député de Calgary-Nord-Est a dit: la majorité des Canadiens s'opposent à la taxe de vente. Ils sont nettement contre la taxe de vente de 7 p. 100. En fait, 79 p. 100 sont contre, 16 p. 100 sont en faveur et 5 p. 100 n'en ont pas entendu parler.

Fait étonnant, de toutes les questions soulevées à la Chambre depuis 20 ans, aucune n'a fait l'objet d'un si grand nombre de pétitions. C'est incroyable. Jamais avons-nous eu autant de pétitions sur les sujets controversés dont le Parlement a été saisi. De toute évidence, le gouvernement se moque de la volonté. . .

**Le président suppléant (M. Paproski):** Comme il est 17 heures, la Chambre passe à l'étude des initiatives parlementaires inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

---

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

### LES AUTOCHTONES

#### LES BESOINS DES JEUNES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 27 novembre 1989, de la motion de M. Anawak:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait envisager de prendre, en consultation avec les peuples autochtones, des initiatives spéciales permettant de répondre aux besoins pressants de la jeunesse autochtone sur les plans de l'emploi, de l'éducation et de la santé.

**M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est):** Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour appuyer la motion émanant de mon collègue et portant sur la situation à laquelle doivent faire face les peuples autochtones. En fait, je voudrais, pour bien situer le débat, vous lire la motion qui mérite, à mon avis, l'appui de tous les députés:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait envisager de prendre, en consultation avec les peuples autochtones, des initiatives spéciales permettant de répondre aux besoins pressants de la jeunesse autochtone sur les plans de l'emploi, de l'éducation et de la santé.

Voilà bien une motion que tous les députés peuvent approuver. Si l'on prenait le temps d'examiner la situation des jeunes autochtones au Canada, on aurait tôt fait de découvrir leurs besoins spéciaux qui ne peuvent être satisfaits que par des initiatives spéciales du gouvernement du Canada.